

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 27 juin 2008

Service instructeur
Service Administratif de l'Assemblée

1^{ère} Commission - N° CG-2008-3-1-10

Service consulté
Direction des Affaires Juridiques

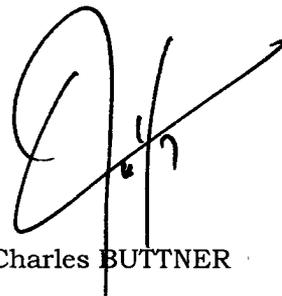
Précision relative à la Composition de la Commission Permanente

Lors de sa première réunion de droit du jeudi 20 mars 2008, le Conseil Général a déterminé la composition de la Commission Permanente.

A cette occasion a été créé le poste de Président délégué de la Communication et Monsieur Francis FLURY a été élu à cette fonction.

Suite à une erreur matérielle dans la transcription de la délibération cette mention a été omise, je vous demande donc de confirmer l'élection de Monsieur Francis FLURY au poste de Président délégué de la Communication.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER